

**FLI-CADEGEAU**

**Agence de Sévremoine**

**5 Rue du Carr Rouge**

**49450 Sèvremoine**

**Réponse traitée par : Aymeric Poulizac**

**Mail : [Nohan.flicadegeau@gmail.com](mailto:Nohan.flicadegeau@gmail.com)**

**Téléphone : 02 41 49 07 74**

**A**

**Direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement**

**Service SCTE**

**Division Evaluation Environnementale**

**Affaire suivie par : Éric RENAULT**

Objet : Réponse à la demande de complètemnt pour l'examen au cas par cas (référence : 2022-6109)

Bonjour Monsieur RENAULT,

Cette lettre fait suite à la demande de compléments formulé le 9 mai 2022 et je me permets de vous donner une réponse sur les différents points demandés. Ces différents points sont les suivants :

- Impact présumé sur la zone humide potentielle située à environ 170 m
- Impact présumé sur une possible zone humide potentielle située à environ 120 m
- Impact éventuel sur la ZNIEFF à 280 m.

Concernant les zones humides, la plus proche est comme vous l'avez dit, à environ 170 m du projet de forage (figure 1), les données proviennent de Réseau-zones-humides.org.

J'ai accédé à une seconde donnée qui permet de savoir les pré-localisations des zones humides (même source), et m'indiquent que les potentielles zones humides les plus proches seraient à environ 180m (figure 2)

Des calculs de rabattements ont été réalisés sur OUAIP afin de calculer un rabattement théorique à partir de données du SIGES (Transmissivité et Coefficient d'emmagasinement calculés sur des pompages d'essais dans un rayon de 30 km autour du projet de forage). Ces données sont représentatif de l'aquifère.

A partir de ces simulations, le but est d'indiquer que l'impact du forage est très limité sur la ressource en eau du fait très faible prélèvement et fortement probable par la profondeur importante de l'ouvrage qui ne devrait pas donner d'incidence avec les nappes superficielles, les zones humides et les cours d'eau. La figure 3 correspond à l'incidence éventuelle pour la zone humide à 170 m et la figure 4 par rapport à la ZNIEFF à 280 m.

Les 2 figurines démontrent le rabattement lié au prélèvement ( $5\text{m}^3/\text{h}$ ,  $3^{\text{h}}/\text{j}$ ) est de moins de 10 cm sur une simulation de 200 j (4800 h).

Je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires,

Je vous prie d'agréer, Monsieur, à l'expression de mes sincères salutations.

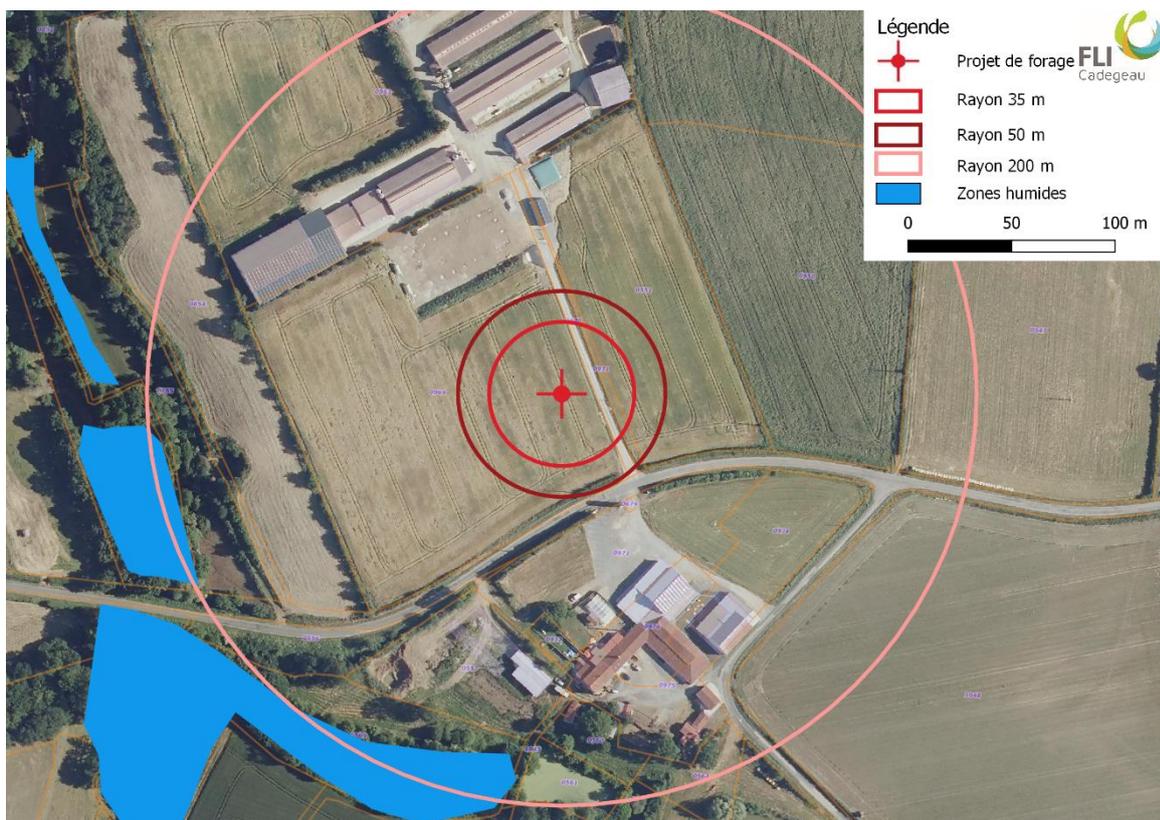


Figure 1 Carte de localisation de l'ouvrage sur fond orthophotographique (IGN) avec zones humides

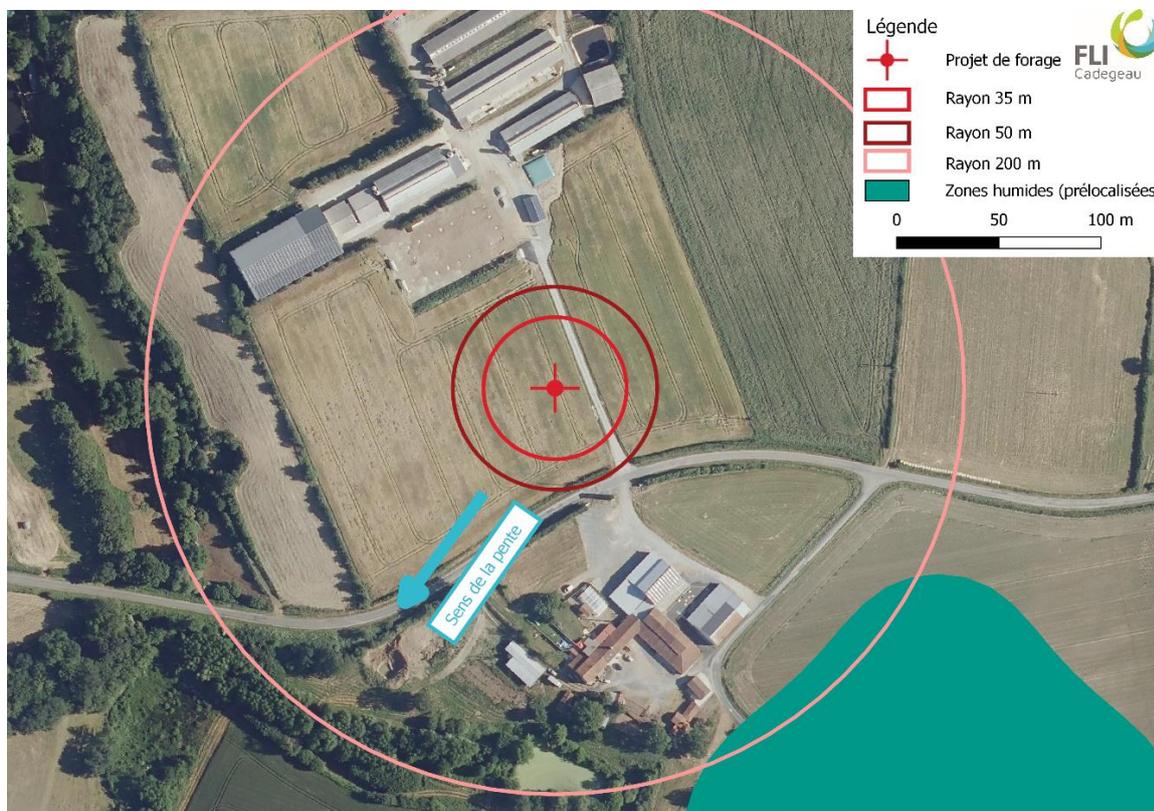


Figure 2 Carte de localisation de l'ouvrage sur fond orthophotographique (IGN) avec zones humides pré-localisées

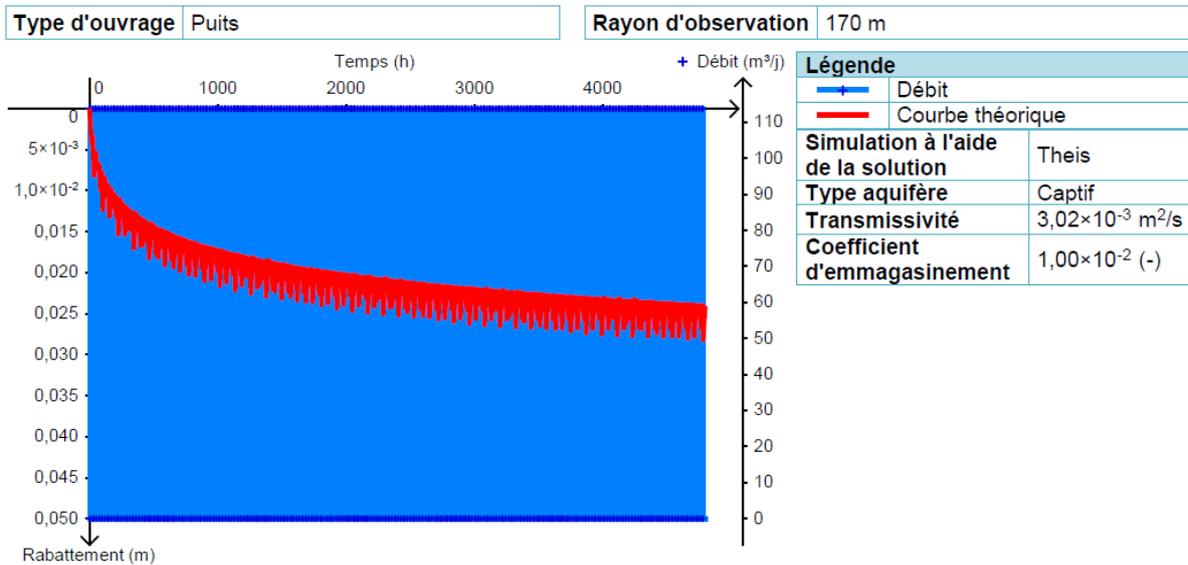


Figure 3 Rabattement calculé à 170 m (par rapport à la zone humide)

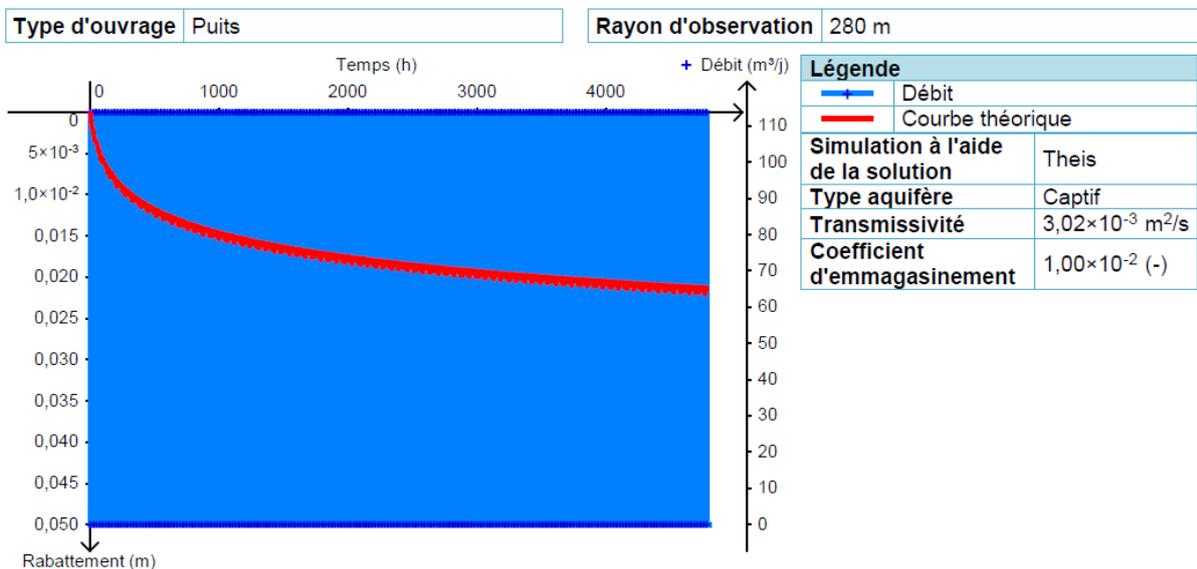


Figure 4 Rabattement calculé à 170 m (par rapport à la ZNIEFF)